

Module n°2 : Légalité interne et externe des actes administratifs

Contexte

Cette action répond au besoin d'une formation pérenne d'actualisation des connaissances des personnels administratifs (du type 1 jour par trimestre) afin de les aider à effectuer une veille réglementaire dans leurs établissements et de leur permettre de mettre à jour leurs connaissances administratives et juridiques pour respecter les exigences réglementaires.

Objectifs

Rappeler les règles du droit administratif qui régissent les actes administratifs unilatéraux, tant sur le fond que sur la forme :

- capacité d'agir de la personne qui signe l'acte
- les conditions de forme (présentation, formules de recours...)
- les recours possibles
- les délégations de signature / de pouvoir : conditions de validité des délégations, formalisme et champ d'application

Renseignements complémentaires

Coût pédagogique : environ 194 € par participant sur la base d'un groupe de 8 stagiaires.

Programme

- Les actes administratifs unilatéraux
- La mise en oeuvre de l'acte administratif
 - son entrée en vigueur
 - son exécution
- La fin de l'acte administratif unilatéral
 - l'abrogation de l'acte

- le retrait de l'acte
- Le contrôle de la légalité de l'acte
 - les acteurs concernés (émetteur et destinataire)
 - les conditions à remplir par les acteurs (capacité, intérêt à agir, délégations...)
 - les typologie de l'acte (délibération des CA, note interne...) et la liaison du contentieux
 - les recours (typologie, conditions de recevabilité, le recours de plein contentieux ou pour excès de pouvoir)
- Les moyens de contrôle
 - légalité interne et externe

Public

Personnels administratifs des établissements sanitaires, sociaux et médico sociaux (groupes distincts)

Exercice

2018

Nature

AFC

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Durée

7 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Le 25 juin 2018

Module sur la gestion des arrêtes maladie (groupe complet)

GROUPE 2

Le 26 juin 2018

MODULE GESTION DES ARRETS MALADIE (ETABLISSEMENTS SANITAIRES)

LIMOGES

GROUPE 3

Le 1er octobre 2018

MODULE LEGALITE INTERNE ET EXTERNE DES ACTES ADMINISTRATIFS

LIMOGES

GROUPE 4

Le 2 octobre 2018

Module gestion des arrêts maladie (établissements sociaux et médico-sociaux)

LIMOGES

GROUPE 5

Le 22 novembre 2018

Module sur la légalité interne et externe des actes administratifs (groupe complet)

GROUPE 6

Le 23 novembre 2018

MODULE LEGALITE INTERNE ET EXTERNE DES ACTES ADMINISTRATIFS (établissements sanitaires)

LIMOGES

